

Intervention de la Présidente lors de la téléconférence retraite du 11/10/07.

J'avais demandé à Guillaume Pepy de vous tenir au courant de la posture qu'il convenait d'avoir avant la diffusion du document d'orientation du Gouvernement. Ça a été l'objet des 3 premières téléconférences hebdomadaires réalisées sur ce format. Je les ai bien sûr suivies, de même que toutes vos remontées par les divers canaux mis en place. Guillaume Pepy répondra toute à l'heure à vos questions, mais une étape majeure a été franchie hier et je voudrais vous dire personnellement ce que j'en pense et ressens,

Je suis consciente qu'il s'agit à la fois d'un moment très important dans l'histoire de la SNCF et plus encore d'un moment très important pour chacun des agents qui devront se positionner personnellement au regard de ses enjeux financiers, familiaux.

Je sais que c'est aussi une période très difficile, qui requiert de votre part un investissement considérable... sans pour autant relâcher l'effort de tous les jours sur la production, la sécurité et la qualité de service !

Mon premier mot sera donc pour vous remercier pour tout ce que vous avez fait et encore plus de tout ce que vous allez faire.

Je sais que ce sont des moments très exigeants pour vous, pour vos équipes, mais aussi pour vos familles.

1. Le document d'orientation

Je vous livre ma lecture du document en 6 points :

1. Il est précis, clair et déterminé. Tant mieux, cela permet une information tout aussi précise. L'Etat prend ses responsabilités ; c'est lui qui est très normalement en charge de définir les grands équilibres,
2. Nous conservons un Régime Spécial avec une caisse autonome. C'est-à-dire pas d'adossement au régime général, pas de « privatisation » du régime spécial cheminot ; ceci est à mettre en relation avec notre statut d'entreprise publique.
3. Dans le même esprit, l'harmonisation avec la Fonction Publique est une référence qui nous ré-assure dans nos vocations de service public,
4. L'évolution sera PROGRESSIVE, chaque agent pourra se préparer
5. Les bonifications seront maintenues pour les agents recrutés avant le 31/12/08. A la SNCF, cela concerne évidemment les Agents de Conduite. Il est précisé que la spécificité des métiers devra être prise en compte selon d'autres modalités que la réduction du nombre d'annuités de cotisations. Ces modalités seront un des sujets majeurs des négociations au sein de l'entreprise.
6. Le document offre des marges de manœuvre réelles, sur les spécificités des métiers certes, mais aussi sur le complément de retraite, le compte épargne temps (qui n'est pas explicitement cité), le rachat d'années d'études, etc....

Au delà de ces 6 points, beaucoup de nos politiques RH devront être repensées ; lorsque ce moment de crise sera passé, nous verrons ensemble comment faire de la

modernisation de ces politiques un vrai sujet de débat interne large et ouvert, qui pourrait déboucher, le moment venu, vers un nouveau contrat social au sein de l'entreprise.

L'évolution du régime spécial nous conduira nécessairement à évoluer sur beaucoup d'aspects de la vie au travail. Si les carrières sont plus longues, il faut aussi qu'elles soient plus enrichissantes : la gestion de la poursuite de la carrière, la formation et l'entretien des compétences, le rythme d'avancement, la grille des salaires, l'adaptation des postes...

2. Qu'est ce que l'on fait à partir de là ? La méthode.

3 sujets : la négociation, la grève et la posture managériale que je vous demande de tenir.

2.1. La négociation :

- J'ai dit publiquement dès que possible. Nous ne pouvons pas préempter la disponibilité des OS pour venir autour de la table. Le Calendrier ne peut pas encore en être fixé. Mais les audiences sur les préavis, au début de la semaine prochaine, permettront de se faire une première idée ; a priori, donc, on aura un certain étalement du calendrier des négociations.
- Thèmes : les 7 thèmes repris dans le paragraphe II du document d'orientation. Guillaume Pepy y reviendra
- Evidemment, nous serons très attentifs, je serai très attentive sur les conséquences économiques pour l'entreprise. Il ne s'agit pas de compenser à nos frais des contreparties que d'ailleurs l'opinion publique et le gouvernement ne comprendraient pas. Par ailleurs, j'ai relancé auprès du Gouvernement et de l'Administration, notre demande d'une réduction du taux de cotisation de l'entreprise (le fameux T2), puisque dans la durée, il y aura une baisse du coût des spécificités du régime.

2.2. La grève :

Elle sera très suivie. Je le sais et je l'ai dit dans les media.

MAIS il N'y a PAS de FATALITE à ce que la journée du 18 soit noire foncée. Mon objectif, celui de notre entreprise, demeure de faire rouler des trains. Je veux que ce soit le votre.

GP bâtit actuellement avec CS et JD un plan de transport, certes très réduit, mais qui montre que la SNCF ne s'arrête pas, que la continuité du Service Public a un sens.

C'est, sur le plan pratique, en assurant un service très réduit, mais réel le 18, que l'on réunira les conditions d'une reprise forte le 19.

Je ne veux donc pas de défaitisme.

Je vous rappelle la majeure de notre posture, à l'égard des clients : l'INFORMATION. La spécificité de cette grève et le point sur lequel nous serons attendus, puisque la Loi sur le Service Public n'est pas encore applicable : c'est le DROIT à l'INFORMATION.

2.3. La posture managériale : L'information et la transparence.

Les meilleurs exemples, les meilleures concrétisations :

Je veux que chaque agent ait accès au simulateur qui sera disponible dès demain. G. Pepy vous précisera les modalités opérationnelles.

Mais au-delà, pour compléter le simulateur forcément mécanique et afin que tous les agents puissent avoir les informations qui les concernent directement en toute confidentialité, j'ai souhaité l'installation très rapide (lundi) d'un call center pour pouvoir répondre à toutes leurs questions.

Je veux passer un message particulier à l'encadrement. Je veux vous passer un message. Et je vous demande de le relayer.

Je connais la difficulté de l'exercice, car vous êtes concernés à la fois en tant que citoyens, à titre personnel, et en tant que managers.

C'est à ce titre là, à ce titre là seulement, que je m'adresse à vous, et que je vous demande de vous adresser à vos équipes. C'est votre rôle de managers que l'on doit valoriser.

Chacun se détermine, je le dis depuis le début, personnellement en fonction de ses enjeux très intimes. Vous pouvez être POUR ou CONTRE personnellement cette évolution. MAIS vous avez entre vos mains, les missions de l'INFORMATION, de la TRANSPARENCE et de la CONTINUITE du SERVICE PUBLIC, à l'égard de vos collaborateurs, comme à l'égard de l'opinion.

Je vous demande de passer ce message particulier aux DUOs, aux DPX et à l'encadrement en général.

Bon courage.